

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour toutes locations le contrat doit nous être retourné et signé.

1 / Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

- Emplacement Nature : 1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane.
- Emplacement Confort : Forfait nature + électricité.

Le numéro de l'emplacement attribué lors de la réservation n'est pas garanti, il peut être modifié en fonction des impératifs du planning.

Les emplacements doivent être libérés pour 12h00 (midi).

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas, être cédée ou sous louée.

Le numéro de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti, il peut être modifié en fonction des impératifs du planning.

Remise des clés

Les hébergements locatifs sont mis à disposition du client à partir de 16 heures le jour de son arrivée, et doivent être libérés avant 10 heures le jour du départ.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Prestations annexes

Nos prix excluent :

- la restauration et les boissons des participants au séjour
- les suppléments loués sur place suivant disponibilité à l'arrivée (linge de maison, kit bébé...)
- les frais de dossier
- l'assurance annulation
- les taxes de séjour.

Cette taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales (ou départementales), suivant les dispositions de la circulaire définissant le tarif de la taxe de séjour.

- La participation environnementale (0.25€ par personne et par jour)

Cette participation est perçue par le camping. En triant les déchets recyclables (plastique, verre, papier,...) en économisant les ressources,... cette éco-participation sera utile à nos projets environnementaux (développement de nouveaux équipements moins énergivores, poursuite de notre démarche avec nos produits éco-label, la distribution gratuite de sac).

Tarifs

Les tarifs sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de son impression. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services qui vous sont proposés aux termes des présentes

2 / Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes

de paiement suivants :
carte bancaire, virement, chèque bancaire français, chèque vacances, espèce.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 25% des frais de séjour,
- de frais de dossier (18.00€)
- et de la cotisation pour l'assurance annulation 2.60%(si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard :

– Pour les hébergements locatifs : 30 jours avant le début de votre séjour.

– Pour les emplacements nus : au plus tard le jour d'arrivée.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

3 / Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de départ doit être payée intégralement.

4 / Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5 / Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement.

Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6 / Annulation

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un emplacement nu ou d'un hébergement locatif sans garantie, les frais de réservation ainsi que le montant de l'acompte restent acquis au camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation qui est de

2.60% du montant total du séjour (modalités de souscription sur le site du camping)

La garantie s'exerce pour diverses situations telles que, décès, maladie, perte d'emploi... Un justificatif vous sera demandé.

Du fait du camping :

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7 / Dépôt de garantie et cautions

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie, de 200 €, vous sera demandé à votre arrivée, ainsi qu'une caution de 80.00€ pour le ménage. Le nettoyage final est à la charge du client. Le dépôt de garanti et la caution vous seront restitués en fin de séjour ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de garder la caution correspondante aux frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué correctement lors du départ.

8 / Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sauf sous conditions (attestations parentales).

9 / Animaux

Les chiens et les chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent en aucun cas rester seul sur le camping. Un supplément de 3€ par jour et par animal vous sera demandé. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Des Sacs sont à votre disposition à l'accueil du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

10 / Réclamations

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

11 / Description des prestations

Les informations générales indiquées sur le site internet (équipements, animations, services locaux, etc.) sont données par le camping à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles dans la mesure où elles peuvent être modifiées en cours de saison (par exemple par décision municipale). Le camping garantit l'authenticité des informations et leur caractère ni trompeur, ni mensonger. Les photos n'ont qu'une vocation d'illustration et ne sont pas contractuelles. Il va de soi que les clients seront informés de toute modification

12 / Règlement intérieur

Le règlement intérieur du camping est affiché, tout client s'engage à le respecter. La circulation dans le camping est limitée à 10 kms et est interdite entre 22h et 7h (un parking visiteur est à la disposition des campeurs à l'extérieur). Ce même parking qui est le lieu de rassemblement s'il subvient un problème sur le camping.

13 / La Piscine

L'accès à la piscine non surveillée est règlementé (règlement à l'entrée de la piscine) et interdite à toutes personnes étrangère au camping. Les shorts et caleçons de bain sont interdits. La douche est obligatoire avant de pénétrer dans l'enceinte de la piscine.

Les enfants sont sous la surveillance des parents et doivent être accompagnés obligatoirement d'un adulte. La piscine est non surveillée.

La direction se réserve le droit de faire sortir toutes personnes ne respectant pas le règlement et les mesures sanitaires indiquées à l'entrée de la piscine.

14 / Le droit à l'image

En séjournant Au Camping Au P'tit Bonheur, vous acceptez par accord tacite, que des photographies de vous ou de votre famille (enfants mineurs compris) et de vos biens puissent être diffusés sur notre site ou documents imprimés dans le cadre de la promotion du camping.

Si vous ne souhaitez pas accepter ce droit à l'image, merci de le signaler dès votre arrivée à la réception du camping.

15 / Médiation des litiges de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SAS Philippe Camping Au P'tit Bonheur. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint :

Par voie électronique : www.medicys.fr

Par voie postale : MEDYCIS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, blvd de Clichy, 75009 – PARIS.

14 / Numéros de téléphone d'urgence

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- POLICE : 17
- APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112